

Le 13 septembre 2016

À tous les conseillers et conseillères
Aux sections locales affiliées au Conseil régional FTQ

OBJET : Conseil général le lundi 14 novembre 2016

Consoeurs,
Confrères,

La présente est pour vous aviser que nous tiendrons un conseil général le **LUNDI 14 novembre 2016 À 19 h 30 à l'édifice régional FTQ, 7080 rue Marion, Trois-Rivières.**

Aussi, nous vous rappelons l'article 41 du chapitre V des statuts du Conseil régional en vigueur :

« La représentation des organismes affiliés au conseil général est la suivante :

Pour les sections locales affiliées, un membre délégué pour 100 premiers membres ou moins et un membre délégué de plus pour chaque centaine ou fraction majeure additionnelle, et ce, jusqu'à un maximum de cinq membres délégués par section locale affiliée. Cependant, pour les sections locales de plus de 1 000 membres, un membre délégué de plus pour chaque centaine ou fraction majeure additionnelle au-dessus de 1 000 membres, et ce, jusqu'à un maximum de cinq membres délégués supplémentaires.

Pour ce qui est des sections locales détenant plusieurs accréditations, la section locale pourrait opter de sa représentativité telle que ci-haut décrite ou bien choisir l'option d'un membre délégué par accréditation comprise à l'intérieur de la section locale.

Les décisions se prennent de la façon suivante : les membres délégués ont droit à un vote par membre délégué. Le vote se prend à main levée ou debout sur la base d'un vote par membre délégué.

Tout membre ou permanent d'un syndicat affilié peut assister au congrès bisannuel et au conseil général comme observateur mais sans droit de vote.»

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer le nom de vos membres délégués au conseil général, et ce, le plus rapidement possible.

Fraternellement,

A handwritten signature in blue ink that reads "Alain Lambert". The signature is written in a cursive, flowing style.

Alain Lambert
Président

CONSEIL GÉNÉRAL

LE LUNDI 14 novembre 2016

NOM DU SYNDICAT : _____

SECTION LOCALE : _____

MEMBRES DÉLÉGUÉS

NOMS :

